



HAUTE-VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°87-2021-082

PUBLIÉ LE 8 JUILLET 2021

Sommaire

Direction Départementale des Finances Publiques de la Haute-Vienne /

- 87-2021-07-01-00017 - Affiche désignant le conciliateur fiscal et le conciliateur fiscal adjoint et les conciliatrices fiscales adjointes (numéro interne 2021 : n° 00000055) (1 page) Page 3
- 87-2021-07-01-00018 - Affiche listant les AFiP, les IP et IDIV bénéficiant d'une délégation de signature accordées au conciliateur fiscal et au conciliateur fiscal adjoint et aux conciliatrices fiscales adjointes du 1er juillet 2021 (numéro interne 2021 : n° 00000056) (1 page) Page 5
- 87-2021-07-01-00015 - Arrêté portant délégation de signature à M. Laurent SOULIÉ, administrateur des finances publiques, comme conciliateur fiscal, à compter du 1er juillet 2021 (numéro interne 2021 : n° 00000053) (2 pages) Page 7
- 87-2021-07-01-00014 - Arrêté portant nomination de M. Laurent SOULIÉ, administrateur des finances publiques, comme conciliateur fiscal (numéro interne 2021 : n° 00000052) (1 page) Page 10
- 87-2021-07-01-00016 - Arrêté portant nomination de M. Laurent SOULIÉ, administrateur des finances publiques, comme interlocuteur départemental à compter du 1er juillet 2021 (numéro interne 2021 : n° 00000054) (1 page) Page 12

Direction Départementale des Finances
Publiques de la Haute-Vienne

87-2021-07-01-00017

Affiche désignant le conciliateur fiscal et le
conciliateur fiscal adjoint et les conciliatrices
fiscales adjointes
(numéro interne 2021 : n° 00000055)



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

Direction départementale des finances publiques de la Haute-Vienne

**Désignation du conciliateur fiscal et du conciliateur fiscal adjoint et des
conciliatrices fiscales adjointes**

Au 1er juillet 2021

CONCILIATEUR FISCAL

**M. Laurent SOULIÉ, administrateur
des finances publiques, conciliateur
fiscal**

***CONCILIATEUR FISCAL ADJOINT ET
CONCILIATRICES FISCALES ADJOINTES***

**M. Eddy GAUTHIER, administrateur des
finances publiques adjoint, conciliateur
fiscal adjoint**

**Mme Véronique ALLABRUNE, inspectrice
divisionnaire des finances publiques,
conciliatrice fiscale-adjointe.**

**Mme Michèle COLLEONI, inspectrice
divisionnaire des finances publiques,
conciliatrice fiscale-adjointe**

**Mme Mireille POUJAUD, inspectrice
divisionnaire des finances publiques hors
classe, conciliatrice fiscale-adjointe**

Date d'affichage de la liste : 1er juillet 2021

**L'administratrice générale des finances publiques,
Directrice départementale des finances publiques de la Haute-Vienne,**

Véronique GABELLE

Direction Départementale des Finances
Publiques de la Haute-Vienne

87-2021-07-01-00018

Affiche listant les AFiP, les IP et IDIV bénéficiant
d'une délégation de signature accordées au
conciliateur fiscal et au conciliateur fiscal adjoint
et aux conciliatrices fiscales adjointes du 1er
juillet 2021
(numéro interne 2021 : n° 00000056)



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

DELEGATIONS DE SIGNATURE

LISTE DES ADMINISTRATEURS DES FINANCES PUBLIQUES (AFIP et AFIPA), DES INSPECTEURS PRINCIPAUX ET DES INSPECTRICES DIVISIONNAIRES DES FINANCES PUBLIQUES CHARGES DE LA MISSION DE CONCILIEUR FISCAL BÉNÉFICIAIRE D'UNE DÉLÉGATION DE SIGNATURE DE L'ADMINISTRATRICE GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES, DIRECTRICE DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA HAUTE-VIENNE

Au 1er juillet 2021

(Délégations de signature accordées au conciliateur fiscal et aux conciliatrices fiscales adjointes en matière de traitement du contentieux et du gracieux fiscal)

Les actes de délégation peuvent être consultés sur demande
auprès de la Direction départementale des finances publiques de la Haute-Vienne,
Pôle pilotage et ressources
Division Stratégie, contrôle gestion, qualité de service
31, rue Montmailler à LIMOGES

CONCILIEUR FISCAL

M. Laurent SOULIÉ, administrateur des finances publiques, conciliateur fiscal

CONCILIEUR FISCAL ADJOINT ET CONCILIATRICES FISCALES ADJOINTES

M. Eddy GAUTHIER, administrateur des finances publiques adjoint, conciliateur fiscal adjoint

Mme Véronique ALLABRUNE, inspectrice divisionnaire des finances publiques, conciliatrice fiscale-adjointe.

Mme Michèle COLLEONI, inspectrice divisionnaire des finances publiques, conciliatrice fiscale-adjointe

Mme Mireille POUJAUD, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe, conciliatrice fiscale-adjointe

Date d'affichage de la liste : 1er juillet 2021

L'administratrice générale des finances publiques,
Directrice départementale des finances publiques de la Haute-Vienne,

Véronique GABELLE

Direction Départementale des Finances
Publiques de la Haute-Vienne

87-2021-07-01-00015

Arrêté portant délégation de signature à M.
Laurent SOULIÉ, administrateur des finances
publiques, comme conciliateur fiscal, à compter
du 1er juillet 2021
(numéro interne 2021 : n° 00000053)

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE LA HAUTE-VIENNE
31, Rue Montmailler
87 043 Limoges Cedex

Limoges, le 1er juillet 2021.

Arrêté portant délégation de signature au conciliateur fiscal départemental.

L'administratrice générale des finances publiques, directrice départementale des finances publiques de la Haute-Vienne,

Vu le code général des impôts et notamment les articles 396 A et 410 à son annexe II ;
Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;
Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
Vu la décision du 1er juillet 2021 désignant M. Laurent SOULIÉ, administrateur des finances publiques en qualité de conciliateur fiscal départemental.

Décide :

Article 1 – Délégation de signature est donnée à M. Laurent SOULIÉ, administrateur des finances publiques, conciliateur fiscal du département de la Haute-Vienne, à l'effet de se prononcer sur les demandes des usagers tendant à la révision d'une décision prise par un service du département de la Haute-Vienne, dans les limites et conditions suivantes :

1° sans limitation de montant, sur les demandes contentieuses portant sur l'assiette des impôts, sur l'intérêt de retard prévu à l'article 1727 du CGI ou sur les pénalités ;

2° dans la limite de 200 000 euros, sur les demandes gracieuses portant sur la majoration de recouvrement de 10 % prévue par l'article 1730 du code général des impôts et les intérêts moratoires prévus à l'article L. 209 du livre des procédures fiscales ;

3° dans la limite de 200 000 euros, sur les demandes gracieuses portant sur les impositions et taxes autres que celles visées au quatrième alinéa du 3ème de l'article L 247 du livre des procédures fiscales, sur les frais de poursuite mentionnés à l'article 1912 du CGI, les amendes et majorations autres que celle prévue à l'article 1730 du code général des impôts, l'intérêt de retard prévu à l'article 1727 du CGI ainsi que sur les demandes de délais de paiement ;

4° sans limitation de montant, sur les demandes de décharge de responsabilité solidaire prévue à l'article 1691 bis du code général des impôts ;

5° dans les limites prévues aux articles R 247-10 et R 247-11 du livre des procédures fiscale, sur les demandes de décharge de responsabilité solidaire prévue à l'article L. 247 du livre des procédures fiscales ;

6° sur les contestations relatives aux procédures de poursuite diligentées à l'encontre du contribuable dans le respect des dispositions des articles R*281-1 et suivants du livre des procédures fiscales.

Article 2 – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de la Haute-Vienne.

**L'administratrice générale des finances publiques,
Directrice départementale des finances publiques de la Haute-Vienne,**

Véronique GABELLE

Direction Départementale des Finances
Publiques de la Haute-Vienne

87-2021-07-01-00014

Arrêté portant nomination de M. Laurent
SOULIÉ, administrateur des finances publiques,
comme conciliateur fiscal,
(numéro interne 2021 : n° 00000052)



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE LA HAUTE-VIENNE
31, Rue Montmailler
87 043 Limoges Cedex**

Limoges, le 1er juillet 2021.

Nomination du conciliateur fiscal

À compter du 1er juillet 2021, M. Laurent SOULIÉ, administrateur des finances publiques est nommé dans la fonction de conciliateur fiscal du département de la Haute-Vienne.

A Limoges, le 1er juillet 2021.

**L'administratrice générale des finances publiques,
Directrice départementale des finances publiques de la Haute-Vienne,**

Véronique GABELLE

Direction Départementale des Finances
Publiques de la Haute-Vienne

87-2021-07-01-00016

Arrêté portant nomination de M. Laurent
SOULIÉ, administrateur des finances publiques,
comme interlocuteur départemental à compter
du 1er juillet 2021
(numéro interne 2021 : n° 00000054)



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE LA HAUTE-VIENNE
31, Rue Montmailler
87 043 Limoges Cedex

Limoges, le 1er juillet 2021.

Nomination de l'interlocuteur départemental de la Haute-Vienne

À compter du 1er juillet 2021, M. Laurent SOULIÉ, administrateur des finances publiques, est nommé dans la fonction d'interlocuteur départemental en matière de contrôle fiscal de la Haute-Vienne.

A Limoges, le 1er juillet 2021.

**L'administratrice générale des finances publiques,
Directrice départementale des finances publiques de la Haute-Vienne,**

Véronique GABELLE